

FEDERATION FRANCAISE DE BOXE
Commission Fédérale de l'emploi et des formations

L'OFFRE DE FORMATIONS
DE LA FFB



FFBOXE

MOT DU PRESIDENT DE LA COMMISSIONS FEDERALE DE L'EMPLOI ET DES FORMATIONS



La boxe a le vent en poupe et intéresse plus que jamais. Il est donc primordial pour la FFBoxe de répondre à cet engouement, notamment en développant son offre de pratiques comme son offre de formations.

L'offre de formations de la FFBoxe ne cesse de croître ces dernières années. Nous pouvons nous réjouir de l'évolution du nombre de stages et l'accroissement du nombre de candidats entrant dans une démarche de formation. Plus particulièrement, l'une des grandes réussites de cette quadriennale demeure l'ouverture de centres de formation permettant à nos adhérents de se professionnaliser.

C'est ainsi que les formations BPJEPS, que nous ne cessons d'améliorer en étroite collaboration avec nos partenaires institutionnels (DR(D)JSCS), ont permis de doubler les effectifs de stagiaires en seulement 3 années de fonctionnement. Les DEJEPS et DESJEPS « mention boxe » mis en place permettent également à nos entraîneurs de développer toujours plus de compétences tout en ouvrant des portes vers des métiers aux responsabilités plus denses.

Un bilan chiffré estime à plus de 600 le nombre de licenciés qui suivent une formation fédérale chaque année : handiboxe, milieu carcéral, aérobixe, prévôt fédéral, BPJEPS, DEJEPS et DESJEPS. Ce même bilan met en évidence une participation de 50 formateurs mobilisés pour plus de 4500 heures de formations dispensées sur les 30 à 35 centres de formations.

La CFEF a développé un travail inter-commission avec nos collègues de la CNBEA et de la CNO. Le fruit de cette synergie se retrouve dans les compléments de formation Prévôt fédéral avec l'obligation pour les futurs entraîneurs de valider les compétences de juge/arbitre BEA.

Dans l'objectif de poursuivre l'accroissement d'un secteur clé de notre fédération, d'autres projets seront prochainement soumis au Comité Directeur comme la mise en place de formations thématiques : Ces formations seront par nature très spécialisées et destinées à des entraîneurs d'acquérir des connaissances supplémentaires dans des domaines particuliers de leur choix : cutman, boxe santé, préparation physique, diététique, boxe professionnelle dans sa dimension contractuelle, nouveau brevet d'assistant boxe, se professionnaliser... Les contenus seront formalisés sachant qu'en la matière, la problématique concernera avant tout l'utilisation des ressources humaines. L'objectif sera de développer, à chaque fois, une véritable ingénierie de formation, c'est-à-dire de proposer aux comités régionaux, dans le cadre d'une prestation, des packages clé en main à destination de leurs licenciés. Les comités assumeront l'aspect matériel tandis que la partie formation serait assurée par la FFBoxe.

Par ailleurs, le corps des formateurs, désormais au nombre d'une cinquantaine, s'est densifié tant en nombre qu'en qualité. La Commission les sollicite davantage pour plus d'échanges et d'interactivité pédagogique afin qu'ils soient, dans le cadre d'une relation de confiance, non plus de simples exécutants mais avant tout une force de proposition pour ce qui concerne les contenus de formation à développer ou à simplifier et la mise en place des protocoles de formation.

Autres projets de plus en plus chronophages concernent le développement de l'information fédérale, la mise en place des formations continues et l'évolution des formations actuellement proposées.

La CFEF et les cadres techniques en charge du secteur proposeront diverses informations sur le site fédéral :

- *Catalogue des formations de la FFBoxe.*
- *Le guide du formateur.*
- *Le guide pour devenir formateur.*
- *QCM de formation continue.*
- *Questionnaire de satisfaction.*

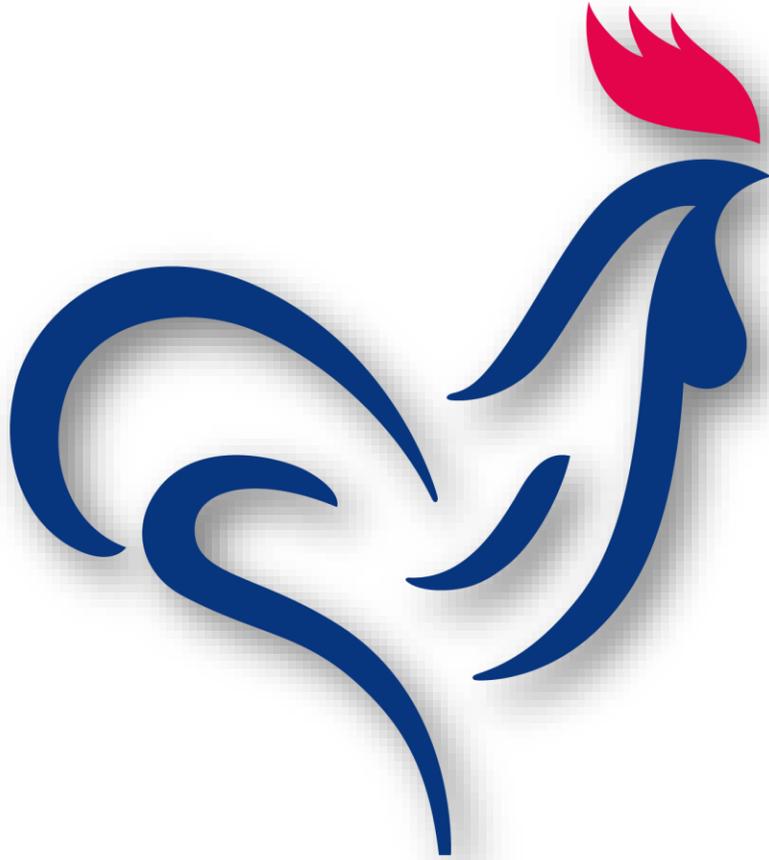
D. LEMOINE
Président de la CFEF

LES FORMATIONS PROPOSEES PAR LA FFB

S : *RETOUR SOMMAIRE – se situe en bas de page*

Cliquez sur une flèche pour accéder directement à la page souhaitée

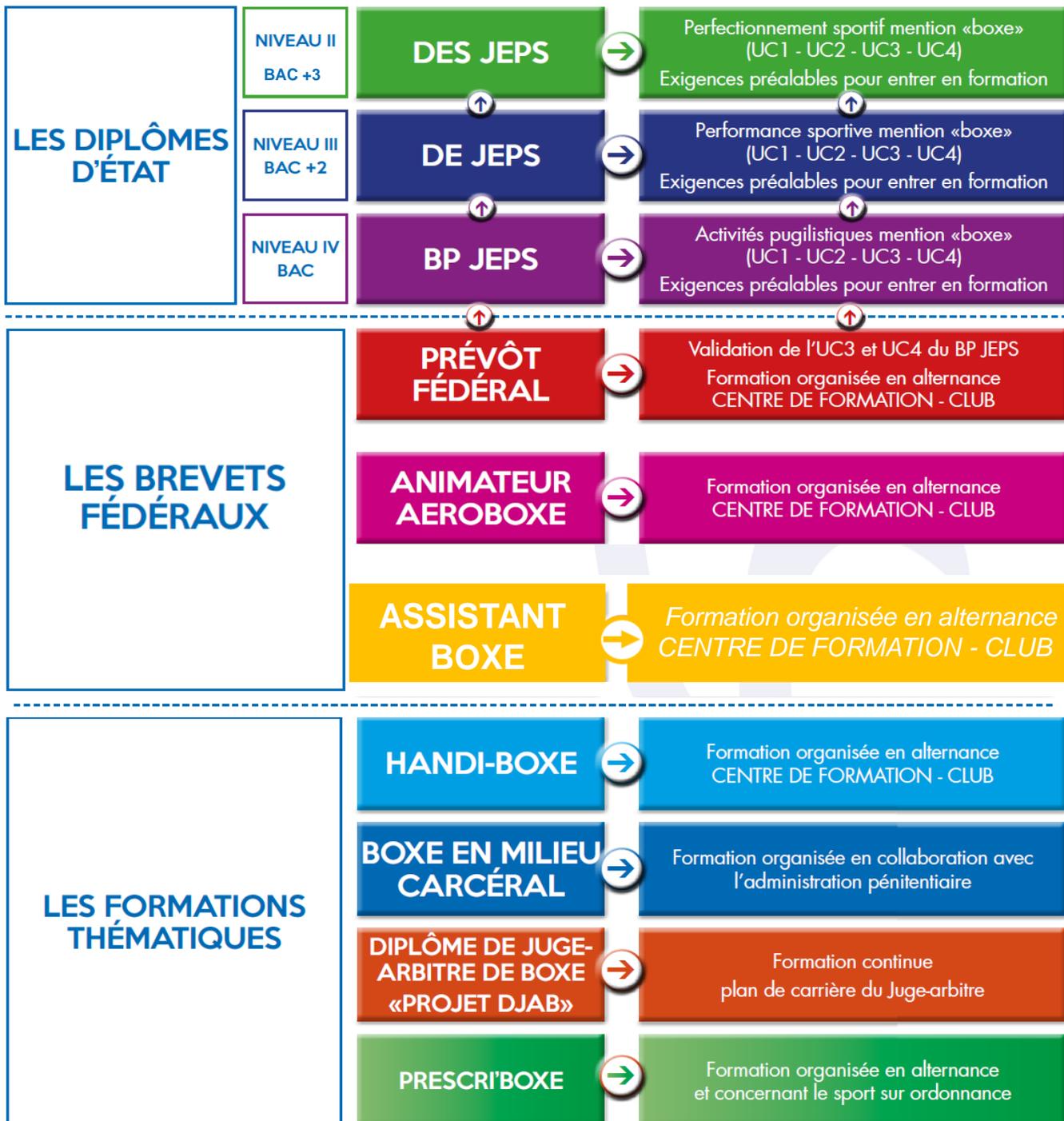
LA FILIERE DES FORMATIONS		page 5
LES DIPLOMES D'ETAT		
BP JEPS		6
DE JEPS		8
DES JEPS		9
LES BREVETS FEDERAUX		
PREVOT FEDERAL		10
ASSISTANT BOXE		12
ANIMATEUR AEROBOXE		13
LES FORMATIONS THEMATIQUES		
FORMATION HANDI-BOXE		14
FORMATION CARCERAL		15
PRESCRI-BOXE		16
LES FORMATIONS DE JUGE ARBITRE		17
INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES		
LES EQUIVALENCES		18
LA VALIDATION DES ACQUIS ET DE L'EXPERIENCE		19
LES STATISTIQUES 2019		20
ORGANIGRAMME DE LE CFEF		21



FFBOXE

LA FILIÈRE FORMATION

de la FFB



BP JEPS ÉDUCATEUR SPORTIF Mention « BOXE »

La Fédération française de boxe propose depuis 2013 à ses licenciés une formation pour obtenir le BP JEPS – spécialité « activités pugilistiques » - mention « boxe ». Il s'agit d'une formation organisée selon le mode du tutorat et de l'alternance et ouvre sur un diplôme d'Etat de niveau IV.



Public Cible

- Être adulte
- Satisfaire aux test d'entrée ainsi qu 'aux Tests d'Exigences Préalables



Contenus

- Diplôme d'Etat de niveau IV
- Devenir un chef de projet
- Mettre en place un projet dans le cadre du projet DEFIS Boxe (publics éloignés de la pratique en réponse aux politiques sportives Ministérielles)
- Recherche de mixité sociale et de genre facilitant le dialogue entre tous les pratiquants



Objectifs

Valider les 4 unités capitalisables :

- UC 1 : Encadrer tout public, dans tout et toute structure
- UC 2 : Mettre en œuvre un projet d'animation s'inscrivant dans le projet de la structure
- UC 3 : Conduire une séance, un cycle d'animation ou d'apprentissage en Boxe
- UC 4 : Mobiliser les techniques de la Boxe pour mettre en œuvre une séance, un cycle d'animation ou d'apprentissage



Modalités

- 1 année
- 66 journées
- 189 heures
- 210 heures d'alternance en club
- Avoir un Tuteur
- Formation organisée dans un des centres fédéraux



Coût de formation

- Coût d'inscription : 150 €
- Coût de formation : 1200 € ou 1592 € selon le financement

BP JEPS ÉDUCATEUR SPORTIF Mention « BOXE »

UC TRANSVERSALES À TOUS LES BP JEPS

UC1

Encadrer tout public, dans tout lieu et toute structure

UC2

Mettre en œuvre un projet d'animation s'incrivant dans le projet de la structure

UC DE LA MENTION BOXE

UC3

Conduire une séance, un cycle d'animation ou d'apprentissage en boxe

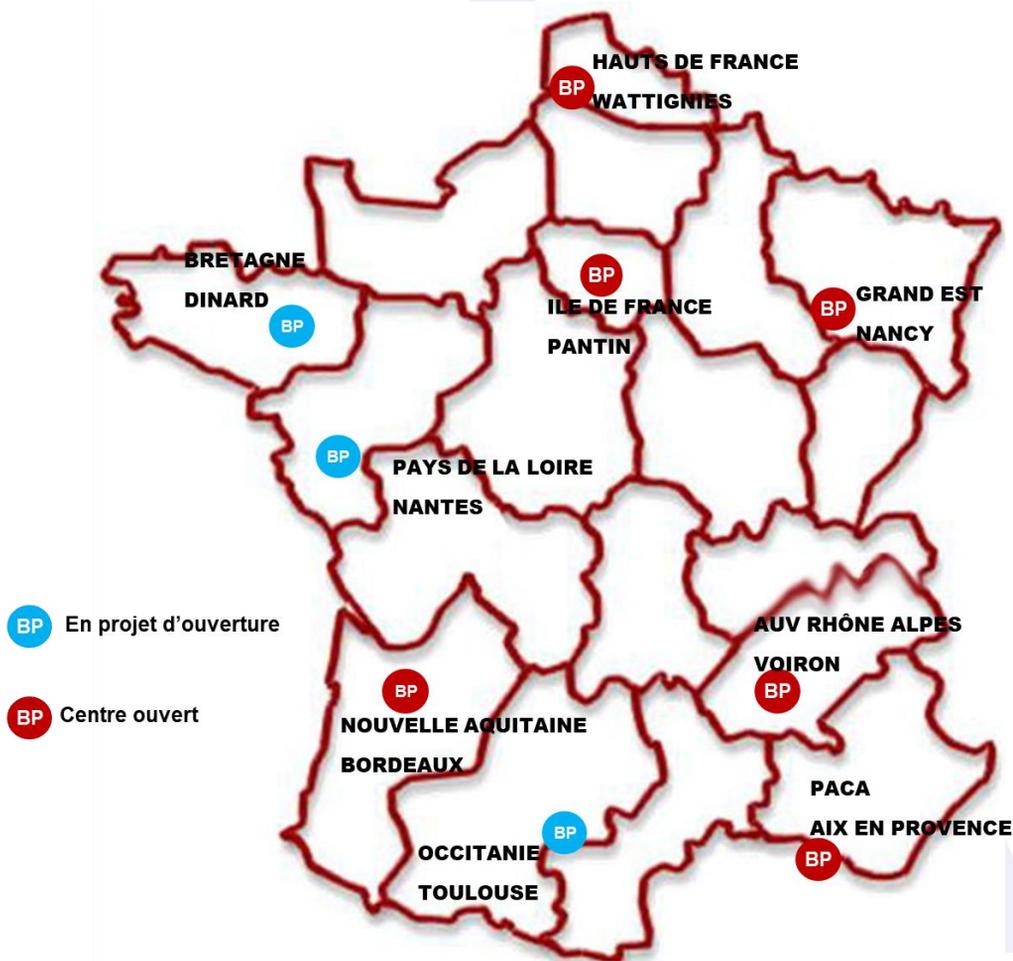


FORMATION
PRÉVOT FÉDÉRAL

UC4

Mobiliser les techniques de la boxe pour mettre en œuvre une séance, un cycle d'animation ou d'apprentissage

Les centres de formation BPJEPS



Le diplôme d'État de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport (DEJEPS) spécialité « perfectionnement sportif », mention « boxe » est un diplôme de niveau III (Bac+2). Il est enregistré au RNCP et permet l'enseignement contre rémunération.



Public Cible

- Être adulte
- Être titulaire du PSC1 ou Equivalent
- Être titulaire d'un diplôme bénévole ou professionnel dans le domaine de la boxe
- Être titulaire d'un certificat médical délivré par un médecin du sport
- Satisfaire aux tests techniques d'exigences préalables à l'entrée en formation
- Satisfaire aux épreuves de sélection de la formation



Contenus

- Diplôme d'Etat de niveau III
- Entraîneur augmentant son niveau de compétences en matière de perfectionnement sportif



Objectifs

Valider les 4 unités capitalisables :

- 2 UC transversales communs à tous les DEJEPS :
- UC1 : Concevoir un projet d'action
- UC2 : Coordonner la mise en œuvre d'un projet d'action
- 1 UC pour la spécialité animation socio-éducative ou culturelle :
UC3 : Conduire des démarches pédagogiques dans une perspective socio-économique
- 1 UC de mention (Animation Sociale - AS ou Développement de Projets, Territoires et Réseaux - DPTR) :
UC4 : Animer en sécurité dans le champ d'activité



Modalités

- 1 année
- 50 journées
- 624 heures (338 en centre et 288 en alternance en club)
- Avoir un Tuteur
- Organisée à Aubagne (13) et Massy (91) en partenariat avec la SARL Challenges Académia.



Coût de formation

- Coût d'inscription : 180 €
- Coût de formation : 3318 €

Le diplôme d'État Supérieur de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport (DESJEPS) spécialité « performance sportive », mention « boxe » est un diplôme de niveau II. Il vient, en quelques sortes, prendre la place de l'ancien BEES 2e degré. Il s'agit d'acquérir, d'enrichir et d'interroger ses connaissances et son niveau de compétences dans l'entraînement sportif de haut niveau. Cette formation permettra de faire émerger la complexité de l'activité professionnelle de l'entraîneur. La finalité est de former des « chefs de projet », des décideurs, des créateurs qui construisent un projet de performance, qui coordonnent et qui managent un staff technique.



Public Cible

- Être adulte
- Titulaire du PSC1 ou Equivalent ;
- Être titulaire d'un diplôme bénévole ou professionnel dans le domaine de la boxe
- Être titulaire d'un certificat médical délivré par un médecin du sport
- Satisfaire aux tests techniques d'exigences préalables à l'entrée en formation
- Satisfaire aux épreuves de sélection de la formation



Contenus

- Diplôme d'Etat de niveau II
- Formation de « chef de projet », de décideur, de créateur qui construit un projet de performance, qui coordonne et qui manage un staff technique



Modalités

- 1 année
- 1200 heures (700 en centre et 500 en alternance en club)
- Avoir un Tuteur
- Organisée à l'INSEP



Objectifs

- Être capable de :
 - préparer un projet stratégique de performance
 - Piloter un système d'entraînement
 - Diriger un projet sportif
 - Evaluer un système d'entraînement
 - Organiser des actions de formation de formateurs



Coût de formation

- Coût d'inscription : 150 €
- Coût de formation : 8750 €

PRÉVÔT FÉDÉRAL

La formation de Prévôt fédéral repose essentiellement sur le rôle de l'animateur et de l'entraîneur de boxe et vise à former en deux années des cadres techniques responsables, autonomes et efficaces pour encadrer les activités des clubs.



Public Cible

- Etre adulte
- Etre licencié Prévôt Stagiaire (licence limitée à trois saisons consécutives)
- Etre titulaire d'un diplôme de secourisme (AFPS, PSC1, BNS, BNPS, BBS ou CSCT)



Contenus

- La réglementation et le savoir-être de l'entraîneur
- La pédagogie de la boxe et l'entraînement
- La technique et la tactique de la boxe
- L'observation et l'analyse critique



Objectifs

- Sensibiliser les stagiaires sur la sécurité et l'épanouissement des boxeurs
- Développement des savoirs, savoir-faire et savoir-être de l'entraîneur
- Valider 50% du BP JEPS activité pugilistiques « mention boxe »



Modalités

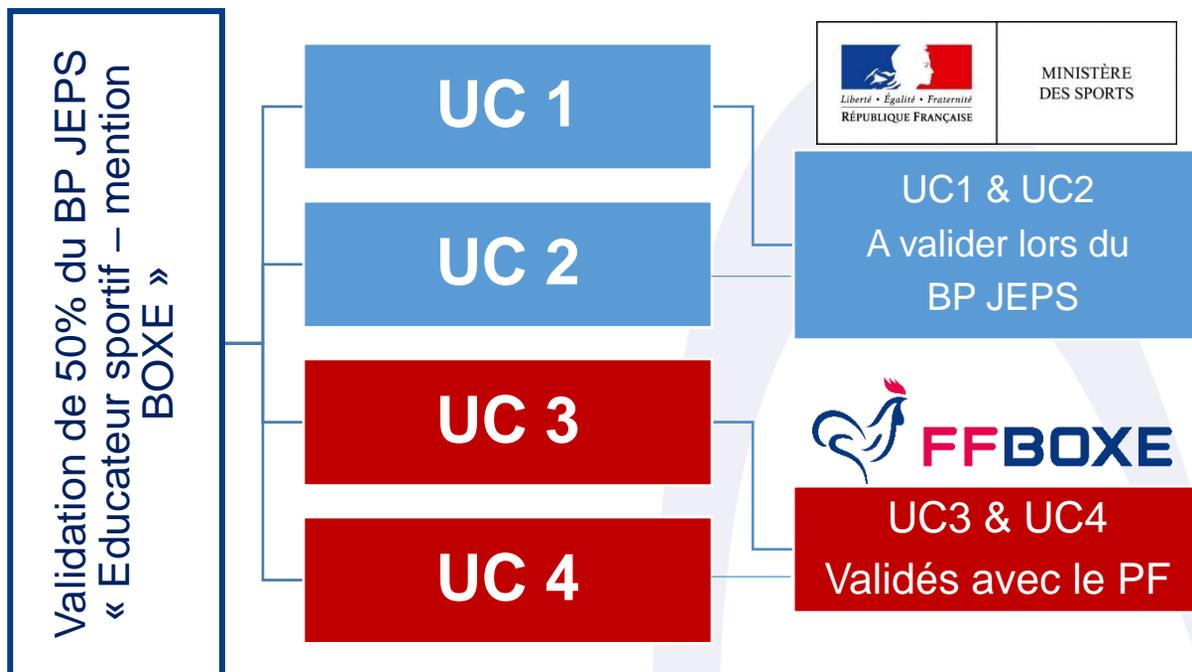
- 2 années
- 24 journées (4 x 3 jours x 2 années)
- 192 heures de formation dans un des 10 centres de formations régionales et nationales
- 400h d'alternance en club
- Avoir un Tuteur



Coût de formation

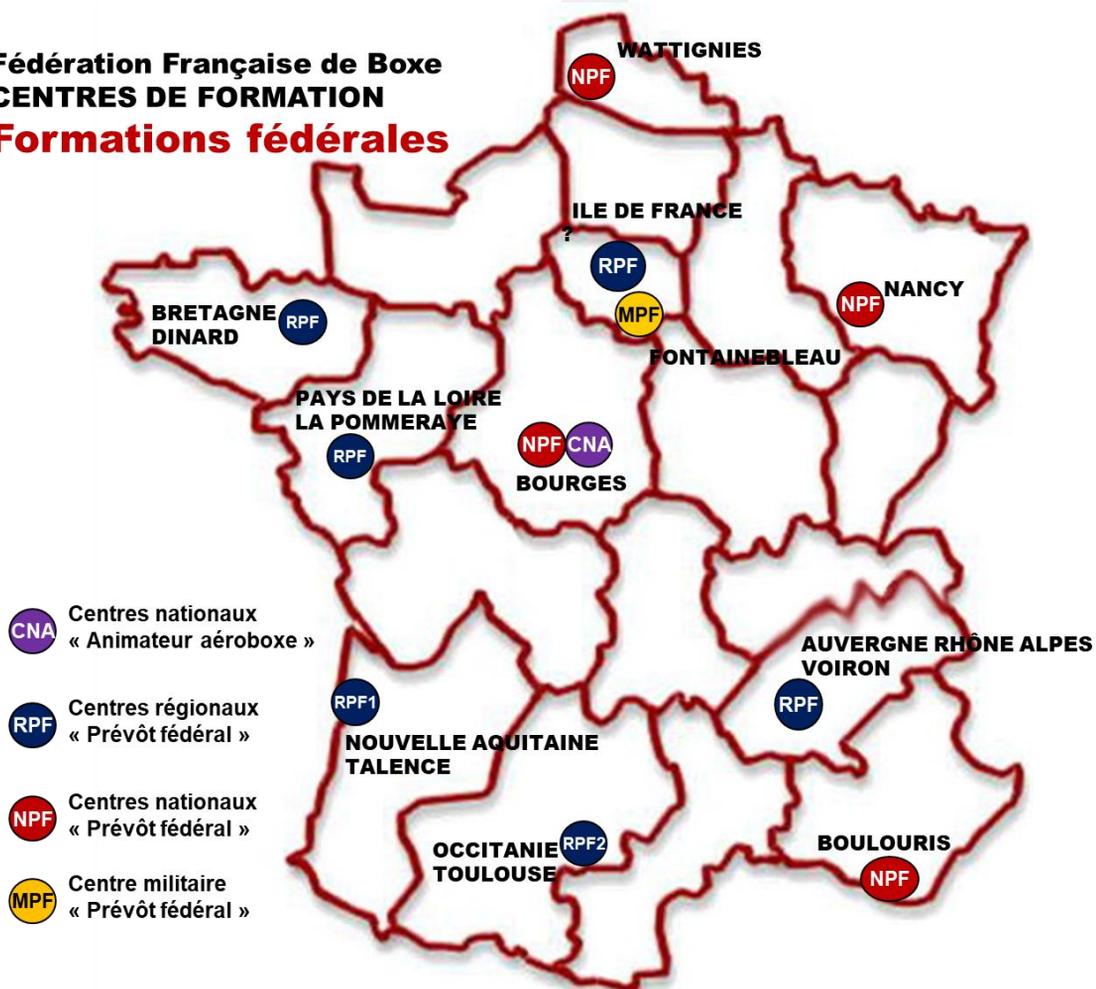
- 390 € par année soit 780 €

PRÉVÔT FÉDÉRAL



Les centres de formation PF

Fédération Française de Boxe CENTRES DE FORMATION Formations fédérales



ASSISTANT BOXE

L'assistant boxe est un brevet permettant à son titulaire d'encadrer sous la présence et la responsabilité de l'entraîneur PF ou diplômé d'Etat. L'attestation que le stagiaire reçoit en fin de formation est valable 3 ans et est renouvelable 1 fois. Après les six années maximum, l'assistant boxe devra poursuivre sa formation.



Public Cible

- Avoir 16 ans
- Être licencié en tant que pratiquants (licence avec certificat médical)



Contenus

- La FFB et ses pratiques
- La sécurité en boxe
- La réglementation en boxe éducative assaut.
- La pédagogie de la boxe et initiation.
- La technique et la tactique de la boxe dans sa généralité
- L'analyse critique



Objectifs

- Devenir assistant dès l'âge de 16 ans
- Mener des actions sous la responsabilité et la présence physique d'un entraîneur diplômé et licencié
- Se préparer à une éventuelle formation d'entraîneur



Modalités

- Un package vendu par la FFB au CR
- Des formateurs rémunérés par la FFB
- Des formations organisés par les CR
- 4 journées
- 32 heures de formation dans le centre de formation désigné



Coût de formation

- Coût d'inscription : 150€
- Coût pension complète : selon organisation régionale

ANIMATEUR AEROBOXE

La formation d'Animateur Aéroboxe repose essentiellement sur le rôle de l'animateur utilisant la boxe comme support à des activités de fitness et de remise en forme. Cette pratique s'adresse à tous les âges, hommes et femmes et connaît un succès important en termes d'adhérentes.



Public Cible

- Être adulte
- Être licencié FFB (avec certificat médical) ou être licencié Prévôt Fédéral



Contenus

- Analyse de l'activité Boxe
- Pédagogie
- Musique et Rythmique
- Technique Boxe
- Savoir-être de l'animateur Aéroboxe



Objectifs

SENSIBILISER À :

- La sécurité et l'épanouissement des pratiquants dans les conditions d'un « vivre ensemble »
- Notions d'intégration, de mixité et de civisme
- Préparer les animateurs à l'encadrement d'une activité accueillant un public néophyte



Modalités

- 8 journées et 64 heures de formation au CREPS à Bourges (18)
- 100h d'alternance en club
- Avoir un Tuteur



Coût de formation

390 €

FORMATION HANDI-BOXE

La pratique de l'handi-boxe se développe considérablement ces dernières années. En

attestent les chantiers mis en place par la Fédération ces dernières années (manifestations, formations, partenariats...) : tous les signaux sont au vert pour que les handi-boxeurs puissent s'épanouir. Les premières Licences « handi-boxe » ont été créées pour la saison sportive 2008/2009. En 6 ans, le nombre de licenciés a quadruplé.



Public Cible

- Entraîneurs titulaire ou stagiaire souhaitant intervenir auprès de personnes en situation de handicap



Contenus

- Connaissance des publics : handicap moteur, handicap mental et psychique
- Réglementations et développement de l'Handi-Boxe
- Apporter des outils pédagogiques spécifiques pour encadrer ces publics.

Coût de formation : 150 €



Objectifs

- Développement des savoirs, savoir-faire et savoir-être propre à l'encadrement de personnes en situations de handicaps
- Sensibiliser à la mixité sociale, au mieux vivre ensemble
- Sensibilisation et rencontre avec des publics handicapés



Modalités

- 3 journées
- 20 heures de formation au CREPS à BOURGES (18)



Coût de formation

150 €

FORMATION BOXE EN MILIEU CARCÉRAL

Formation thématique fédérale à destination des encadrants sportifs souhaitant conduire un projet sportif au sein d'un établissement pour peine



Public Cible

- Prévôts ou diplômés d'Etat souhaitant intervenir en milieu carcéral



Contenus

- Déontologie et développement de la boxe en milieu carcéral
- Connaissance des publics et du milieu carcéral
- Appréhender l'approche spécifique au milieu.



Objectifs

- Identifier le positionnement d'un intervenant extérieur vis-à-vis de l'Institution, du personnel et des personnes détenus
- Développement des savoirs, savoir-faire et savoir-être propre à l'encadrement en milieu carcéral
- Connaître le réseau de l'administration pénitentiaire pour créer des projets concrets en lien avec la FFB
- Sensibiliser à la mixité sociale, au mieux vivre ensemble



Modalités

- 2 journées
- 16 heures de formation à la MAISON CENTRALE de POISSY (78)



Coût de formation

150 €

Formation ouverte à ceux désirant mettre en place des créneaux dans le cadre du sport sur ordonnance



Public Cible

- Avoir 18 ans
- Être licencié FFB
- Être titulaire du PF ou d'un diplôme d'Etat mention « Boxe »
- Être titulaire du PSC1 ou équivalent



contenus

- Réglementation - grandes études
- Pédagogie adaptée
- Pathologies susceptibles d'être encadrées
- Méthodologie de projet



Objectifs

- Concevoir, planifier, mettre en œuvre et évaluer un programme d'entraînement spécifique pour chaque patient dont on doit être capable d'évaluer la situation initiale
- Connaître les caractéristiques principales de chaque pathologie et reconnaître les premiers signes d'alerte
- Connaître la réglementation et savoir communiquer avec les médecins



Modalités

- 3 x 3 jours en centre de formation
- Travaux FOAD
- Projet à mettre en place
- Evaluation finale sur dossier



Coût de formation

900 €

La formation des juges-arbitre de boxe est ouverte à tous les publics femmes et hommes désirant accéder à des responsabilités de « troisième homme » sur et au pied du ring. Le projet « DJAB » permet aux volontaires d'entrer dans un cursus de formation et plan de carrière à la fonction de juge-arbitre.



Public Cible

- Avoir 14 ans (Juge-arbitre de boxe)
- Avoir 14 ans (Juge-arbitre de boxe éducative)
- Avoir 18 ans (JA de boxe amateur et professionnelle)



Contenus

- Juge et Arbitre régional (UC1 à UC4)
 - Juge et Arbitre régional (UC1 à UC4)
 - Juge et Arbitre inter régional (UC5 à UC 7)
 - Juge et arbitre National (UC8a, UC8b et UC 9)
 - Juge et arbitre International (UC 10)



Objectifs

- Maîtriser les responsabilités de juge et arbitre
- Connaître et appliquer le code de déontologie du juge arbitre et ses 10 règles
- Valider les différents UC



Modalités

- Durée selon le niveau
- Après des CR pour les UC 1 à UC 4 et formation Nationales pour les UC 5 à UC 10
- Formation organisée sous l'égide et le contrôle de la CNO et des référents nationaux.



Coût de formation

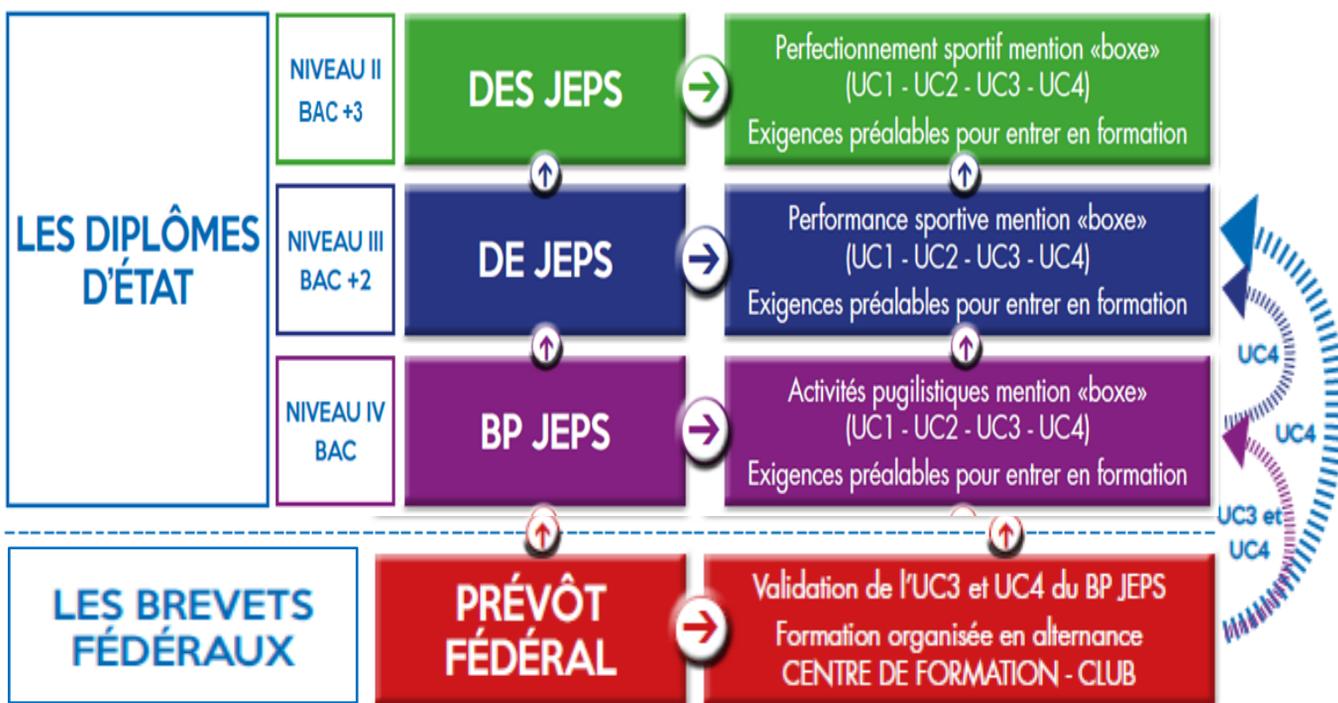
100 €

D'autres formations d'officiels (délégué de réunion, chronométreur...) sont organisées par les Comités régionaux : se renseigner directement auprès de votre Comité Régional.

LES ÉQUIVALENCES

La filière formation de la FFB

LES ÉQUIVALENCES :
← allègement de formation



Le prévôt Fédéral permet à son titulaire d'être exempté de certaines Unités capitalisables de différents diplômes d'Etat :

LE BP JEPS : Les UC3 & UC4 sont validés avec le PF – un détenteur d'un BP JEPS dans une autre discipline titulaire du PF valide donc le BP JEPS mention boxe sur demande auprès de la Direction Régionale Jeunesse et Sports de sa région.

LE DE JEPS : L'UC4 est validé avec le PF.

LA VALIDATION DES ACQUIS ET DE L'EXPÉRIENCE

Toutes les informations sur

<https://www.ffboxe.com/formations-federales/diplomes-detat-2/>

La Fédération française de boxe vous informe de la mise en place d'une **session BPJEPS et DEJEPS par la voie de la Validation des Acquis de l'Expérience**. Pour la cinquième année consécutive, c'est la DRJSCS Grand Est qui sera organisatrice de cette session d'examen. Vous trouverez toutes les informations utiles sur les documents mis à disposition ci-dessous.

[Présentation-générale-VAE](#)

Télécharger

[Livret-référentiel-BPJEPS-et-ES-boxe](#)

Télécharger

[Dossier-de-recevabilité-à-la-validation-des-acquis](#)

Télécharger

[Notice-explicative-demande-de-recevabilité](#)

Télécharger

[Dossier-de-validation-VAE](#)

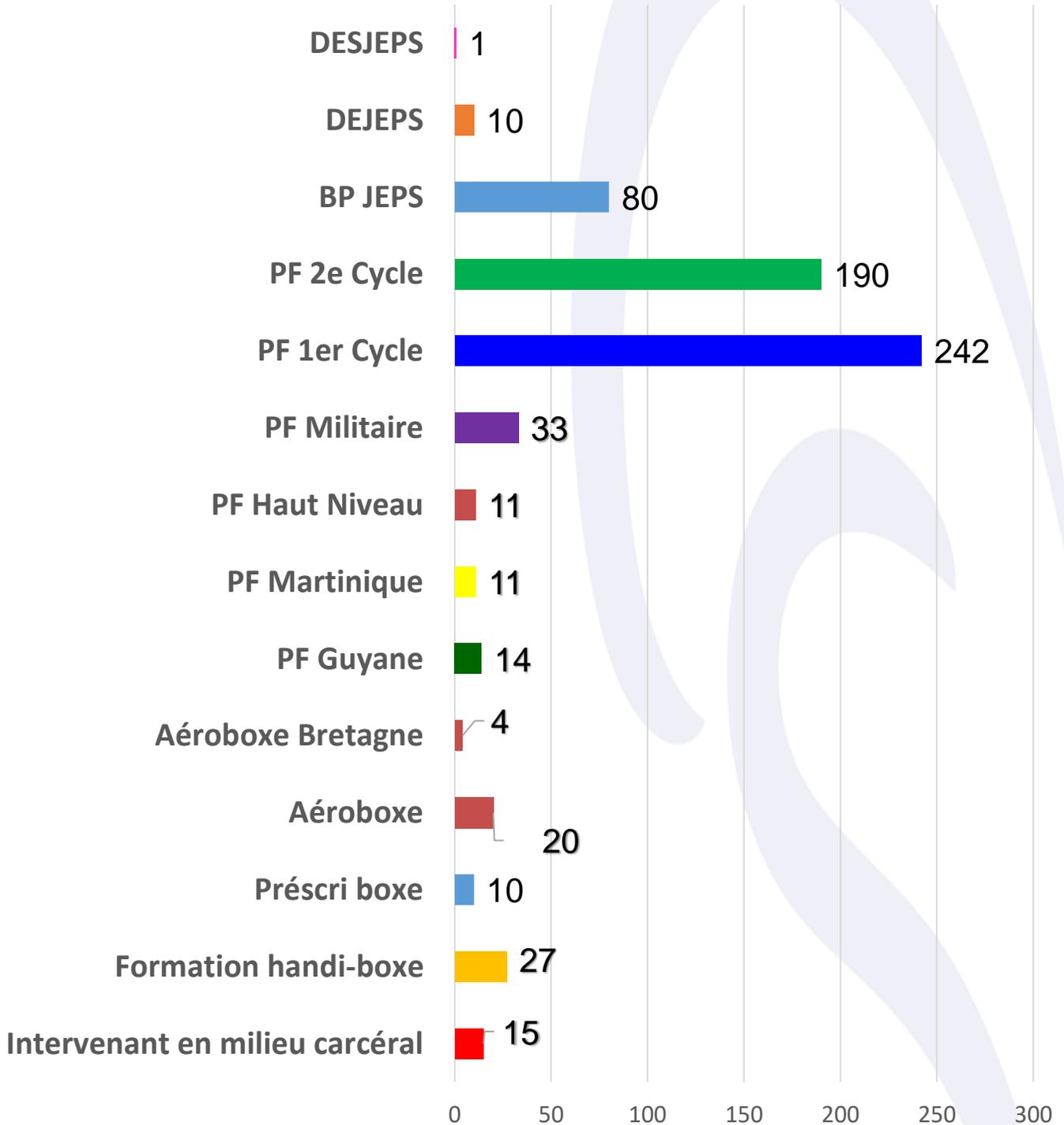
Télécharger

[Fiche-outil-Dossier-de-validation](#)

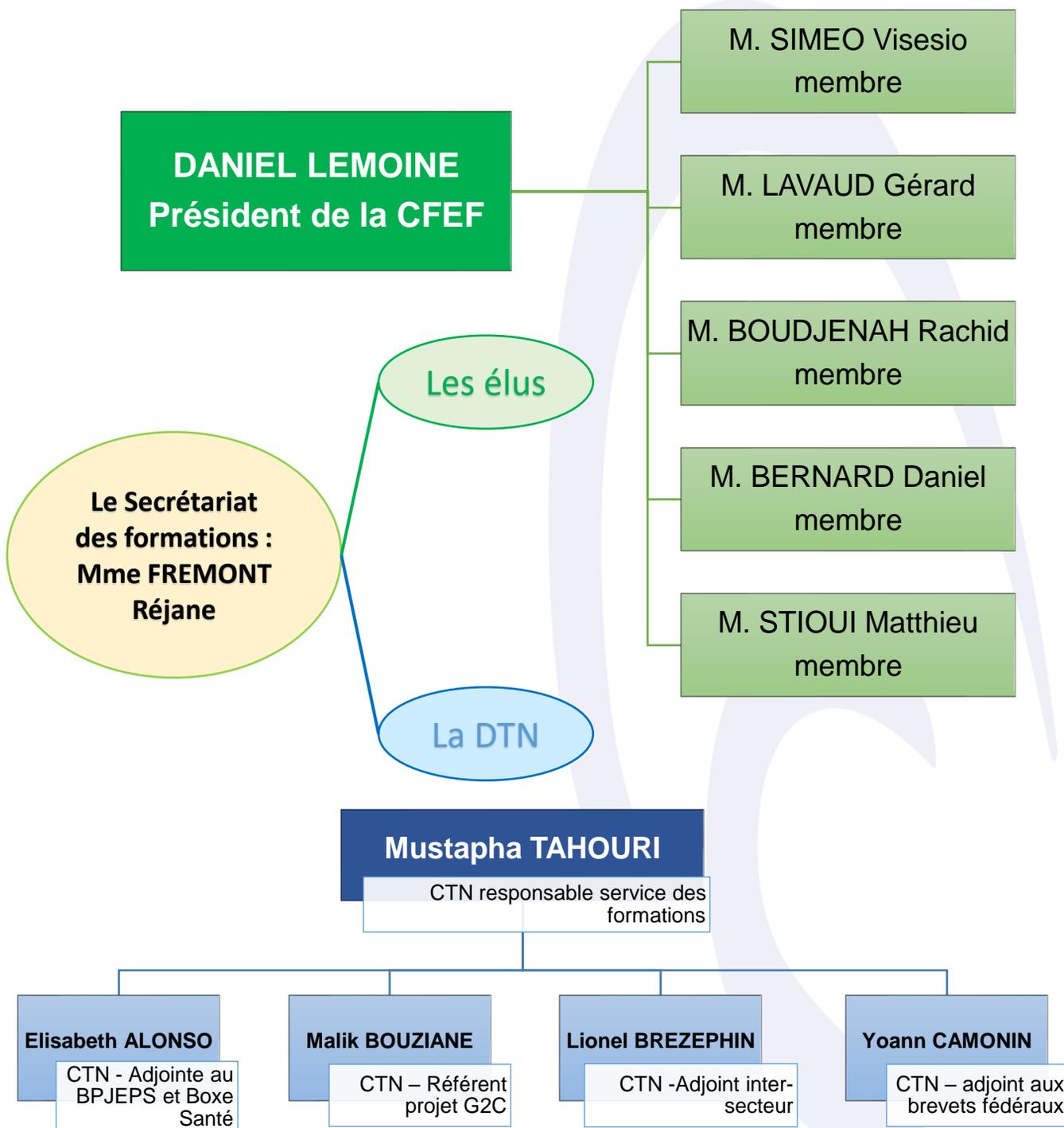
Télécharger

LES STATISTIQUES 2019

668 stagiaires ont suivi une formation proposée par la FFB en 2019.

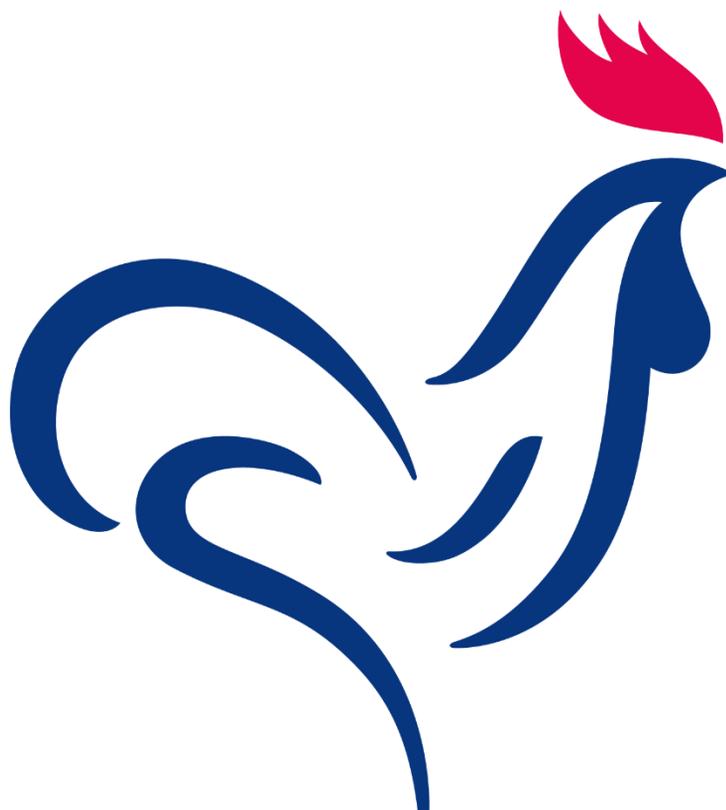


Organigramme des formations



Fédération Française de boxe
Commission Fédérale de l'Emploi et des Formations
14, rue scandicci
93508 PANTIN Cedex

Pour plus d'informations consulter les autres
rubriques « FORMATIONS FEDERALES »
DU SITE.



FF **BOXE**

Fédération Française de boxe
*Commission Fédérale de l'Emploi et
des Formations*
14, rue scandicci
93508 PANTIN Cedex